

Pas d'expulsions vers la Syrie – Les droits des demandeurs d'asile syriens doivent être protégés

 euromedrights.org/fr/publication/pas-dexpulsions-vers-la-syrie-les-droits-des-demandeurs-dasile-syriens-doivent-etre-protectes

Communiqué de Presse, Danemark, Droit International Humanitaire, Migration et asile, Syrie

Juin 05, 2012

Lire en: Anglais Arabe

Le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), un réseau régional d'organisations de la société civile qui œuvrent dans le domaine des droits de l'Homme, s'est réuni en assemblée générale à Copenhague les 1-3 juin 2012. Nous sommes hautement préoccupés par les informations concernant les demandeurs d'asile de nationalités diverses qui poursuivent des grèves de la faim depuis plusieurs semaines un peu partout au Danemark. Nous avons voulu vérifier la véracité de ces bulletins de nouvelle en visitant un des endroits où vivent des réfugiés de tous âges qui sont au Danemark depuis des périodes allant de quelques mois à dix ans. En ce qui concerne les Syriens, nous avons rencontré des personnes qui sont en attente d'une décision sur leur demande d'asile ainsi que d'autres dont la demande a été refusée et qui sont sous le coup d'un ordre d'expulsion.

Nous estimons que le sort des réfugiés syriens est une question extrêmement urgente qui engage la responsabilité non seulement des pays limitrophes mais également des pays membres de l'Union européenne. Le REMDH demande instamment aux pays membres de l'UE de respecter leurs engagements au titre du droit humanitaire international et du droit international des réfugiés. Eu égard à l'aggravation du conflit en Syrie, les organisations membres demandent que dans un premier temps, en vertu du principe de non-refoulement, aucune des personnes visées ne devrait être expulsée vers la Syrie. Le traitement des demandes d'asile des personnes récemment arrivées sur le territoire des pays membres de l'UE devrait être diligenté et la protection de leurs droits pleinement assurée. Le dossier des personnes qui font déjà l'objet d'un ordre d'expulsion devrait être réexaminé à la lumière de la situation présente et des graves violations des droits de l'Homme qui surviennent à l'heure actuelle en Syrie. Finalement, nous demandons au gouvernement danois, et à tous les gouvernements européens, d'assurer le plein respect des droits des réfugiés, y compris le droit à l'éducation, le droit aux soins de santé et le droit au travail.